AMIS DU DOMAINE DE MARLY

Activités mars 2026

INSCRIPTION : **Conférence « Renoir- peintre du bonheur »**

Rendez-vous : Mardi 17 mars 2026 à 14h 15 sur place
Madame ,Monsieur :,,
Adresse et numéro de téléphone portable :,,
,,,
,,,
Adresse internet :,,,
*Participera(ont) à cette conférence, ci-joint un **chèque de 20,00 x**,,,,,,=,,,,,,,,,,,,,,,,à l'ordre de **ADM (tarif adhérent)***
*Participera(ont) à cette conférence, ci-joint un **chèque de 25,00 x**,,,,,,=,,,,,,,,,,,,,,,,à l'ordre de **ADM (tarif non adhérent)***

OU inscription et paiement via notre site internet, OUI / NON,

==

INSCRIPTION : **Visite de deux quartiers à Paris : Le parc de Bercy et le quartier autour de la Bibliothèque François Mitterrand.**

Rendez-vous : Jeudi 19 mars 2026 à 14h45 sur place
Madame ,Monsieur :,,
Adresse et numéro de téléphone portable :,,
,,,
,,,
Adresse internet :,,,
*Participera(ont) à cette visite, ci-joint un **chèque de 15,00 x**,,,,,,=,,,,,,,,,,,,,,,,à l'ordre de **ADM (tarif adhérent)***
*Participera(ont) à cette visite, ci-joint un **chèque de 20,00 x**,,,,,,=,,,,,,,,,,,,,,,,à l'ordre de **ADM (tarif non adhérent)***

OU inscription et paiement via notre site internet, OUI / NON,

L'équipe qui se charge bénévolement des activités, vous rappelle quelques règles :

Les musées, les autocaristes demandent environ un mois avant l'activité prévue, le règlement total des réservations ou le versement d'arrhes, Ceux-ci ne sont pas récupérables si l'activité est annulée par manque d'inscriptions, Les inscriptions la veille de l'activité sont donc à proscrire,

- **Joindre un chèque pour chaque inscription**, inscrire au dos de celui-ci l'activité concernée, Chèque, à l'ordre des **Amis du domaine de Marly**, envoyé ou déposé au Musée,

OU

- **Régler via notre site internet amis-domaine-marly,fr,**
- Si annulation de l'activité par les Amis du domaine de Marly, votre versement sera annulé ou détruit,

- Si annulation de votre part, plus de 8 jours avant la date de celle-ci, votre versement sera aussi annulé ou détruit , **SAUF Voyages et Spectacles car les organisateurs demandent dans ce cas, des acomptes rapidement,**
- Si annulation de votre part, moins de 8 jours avant celle-ci, votre paiement sera encaissé par notre trésorier,
- Si annulation de l'activité choisie, ou modification de l'horaire, du lieu de rdv ou si vous êtes en liste d'attente, vous serez prévenu par téléphone ou par mél,
- **Votre seul interlocuteur, pour chaque activité, est indiqué avec son numéro de téléphone portable**, à utiliser avec modération svp ;

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§